

### *Initiatives ministérielles*

C'est l'anniversaire du tragique écrasement du Twin Otter qui a fait sept morts. Nous joignons à cette lettre des copies de certains passages du rapport et des recommandations du Bureau canadien de la sécurité aérienne concernant cet accident. Dans mon esprit, il n'y a absolument aucun doute que l'accident aurait pu être évité si nous avions eu un bon service de rapports et de communications météorologiques.

Monsieur le Président, je fais appel à vous. . .

**M. Edwards:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. J'ai écouté avec beaucoup d'attention ce que dit la députée. Elle a certes présenté des arguments valides. Le service météorologique peut en effet être offert sous contrat par Radio-Canada, mais c'est une question qui relève du domaine des transports et qui n'a rien à voir avec l'objet du projet de loi à l'étude.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La députée de Western Arctic peut poursuivre.

**Mme Blondin:** Monsieur le Président, je voudrais vous dire ainsi qu'à tous les députés que Radio-Canada assure aux habitants du Nord un service qui ne ressemble à aucun autre qu'elle offre dans le Sud. Elle assure la communication d'informations essentielles pour la survie de ces gens. Si cette voie de communication est rompue, ce sont des vies qui sont en jeu. Voilà exactement ce que je veux dire.

Je suis certaine qu'aucun gouvernement ne mettrait délibérément en danger les vies de Canadiens de n'importe quelle autre région, mais je ne comprends pas pourquoi on ne prévoit pas d'autres fonds pour un service tenu pour essentiel partout ailleurs. Pourquoi annuler celui-ci?

Les personnes de ma circonscription et moi aimerions que le gouvernement dise qu'il veut sincèrement fournir dans le Nord non seulement des services de communications mais tous les autres genres de services. Nous n'avons pas eu de télévision pendant des années. Nous avons la radio de Radio-Canada. Le cordon ombilical du Nord est Radio-Canada. Le réseau a relayé les messages jusqu'aux sentiers de piégeage à des personnes unilingues, parce que c'est le genre de service qu'il donne.

Toutefois, le service le plus important qu'il transmettait à ce groupe était les informations météorologiques. Il n'y a pas de routes. C'est donc extrêmement important pour ces personnes, monsieur le Président. Elles veulent que le gouvernement renouvelle son engagement ferme de donner à cette région des services de communications et autres. Nous sommes essentiellement coupés du réseau de transmission. Que nous soyons semblables ne fait pas de nous des égaux. Il faut parfois des mesures extraordinaires pour réaliser l'égalité, et il faut le reconnaître.

• (1240)

Nous pourrions avoir des communications modèles dans le Nord. Nous avons formé beaucoup de gens qui ont quitté le Nord et sont devenues des reporters remarquables à l'échelle nationale. C'est une merveilleuse région où acquérir une formation. Elle possède la diversité culturelle. Le défi d'un système multilingue a définitivement été une excellente école de formation pour les journalistes qui sont venus dans le Nord.

La question des communications, des transports et de la survie n'est pas insignifiante. Elle est extrêmement sérieuse. Elle est la cause de l'inquiétude des pilotes d'hélicoptère et d'avion qui ont communiqué avec mon bureau. J'insiste sur le fait que nous ne sous-estimons pas l'engagement ni les efforts de Radio-Canada au cours des années. Nous l'apprécions à sa juste valeur. Mais nous en apprécions aussi les aspects qui concernent directement la vie et le bien-être de ces personnes.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Avant de donner la parole au député de Saint-Maurice, je voudrais revenir à la motion n° 14. Les diabolins devaient être à l'oeuvre hier. C'est probablement ce qui s'est passé, car c'était l'halloween. Il faudrait donc insérer. . .

[Français]

«La Société devrait offrir [. . .] en français et en anglais. . .»

[Traduction]

Je suis persuadé que cela résoudra le problème.

[Français]

**M. Denis Pronovost (Saint-Maurice):** Monsieur le Président, cette motion n° 14, présentée par ma collègue de Mount Royal fait beaucoup de vagues aujourd'hui. Cependant, je voudrais peut-être justement m'exprimer précisément là-dessus. C'est que ma collègue de Mount Royal, qui a travaillé très fort dans la préparation de ce Comité législatif sur le projet C-40 doit cependant tenir compte d'une réalité bien concrète. C'est que CBC n'a pas eu besoin d'une loi pour créer *CBC News World*. Radio-Canada n'a pas eu besoin d'une loi pour le faire. Et je dois vous dire que de ce côté-ci de la Chambre nous sommes également, monsieur le Président, favorables à ce que Radio-Canada puisse créer un service de nouvelles en français 24 heures par jour. Non seulement nous sommes favorables, mais nous avons manifesté notre déception quand le CRTC a rejeté la première demande de Radio-Canada en ce sens. Toutefois, ce que nous savons actuellement, c'est que la Société Radio-Canada est en train de préparer une nouvelle demande qui, j'en suis certain, pourra rencontrer les critères objectifs du CRTC afin que la partie francophone du Canada puisse avoir droit au même service que les anglophones actuellement.